



## STAGE « Projet de réhabilitation d'une ancienne carrière au sein du Projet Grand Site des gorges du Gardon »

### Le territoire :

Les gorges du Gardon constituent un espace naturel méditerranéen hors du commun et sauvage car elles sont exemptes de route longeant le cours d'eau et sont bordées au Sud par un camp militaire qui les préserve de l'urbanisation.

Elles sont à la fois un haut lieu paysager et un hotspot de biodiversité qui abrite une faune et une flore remarquables et protégées. Les gorges du Gardon sont également un site au sein duquel le patrimoine culturel et historique est majeur comme en témoigne la présence de la grotte de Baume Latrone, de l'ermitage Saint-Véredème et du Pont du Gard, pour ne citer qu'eux.

La diversité des paysages, espèces et écosystèmes ont suscité la mise en œuvre de mesures de gestion et de mesures réglementaires afin d'assurer la préservation et la protection de ce patrimoine dont la valeur est reconnue au niveau national et international. En effet, le site a été classé, au titre de la loi du 2 mai 1930, dès 1982 puis étendu en 2013. Il fait partie du réseau européen Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux et de la Directive Habitats et fait l'objet d'un Projet de Grand Site de France,

Dans le cadre de cette démarche en amont de l'obtention du label Grand Site de France, le Syndicat mixte des gorges du Gardon œuvre en collaboration étroite avec les élus, techniciens, acteurs socioéconomiques et habitants du territoire afin de concilier les enjeux économiques, paysagers, touristiques et naturels de ce territoire.

Les gorges du Gardon ont par ailleurs été reconnues en 2015 par l'UNESCO dans le cadre du programme sur l'Homme et la Biosphère (Man And Biosphère) à la fois pour la qualité de leurs richesses naturelles mais aussi pour l'engagement des acteurs locaux dans des démarches de développement durable. Elles ont été désignées à ce titre « Réserve de biosphère » et ont intégré le réseau mondial qui comprend à ce jour 784 réserves dans le Monde.

### La structure d'accueil :

Le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) a été créé en 1993 par le Département du Gard et 10 communes. Le SMGG a pour objet principal la gestion, la protection, l'aménagement, l'animation, la promotion et la mise en valeur du Grand Site et de la Réserve de biosphère des gorges du Gardon. Il assure sur le territoire du Projet de Grand Site de France et de la Réserve de biosphère la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, d'animation et de développement conduites par ses partenaires et au sein d'autres territoires par voie de convention.

Il intervient dans les domaines suivants :

- La protection du patrimoine naturel, culturel, historique et paysager et la préservation du cadre de vie
- L'aménagement du territoire, le développement local, social et culturel
- L'accueil, l'information, la formation et l'éducation à l'environnement, l'inclusion sociale de tous les publics

Le périmètre d'action historique du Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est élargi au fil des années d'un point de vue géographique et thématique. Il porte de nombreux programmes en lien avec ces missions sur un vaste périmètre s'étendant désormais, selon les thématiques, jusqu'aux gorges de la Cèze : Projet de Grand Site de France, animation de 7 sites Natura 2000, coordonnateur d'un LIFE-Nature, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, ...

Il est également le coordonnateur depuis 2015 de la Réserve mondiale de biosphère des gorges du Gardon, désignation accordée au territoire par l'UNESCO et qui permet une reconnaissance de la valeur du patrimoine naturel, culturel et paysager des gorges du Gardon à l'échelle mondiale. A tous ces titres, le SMGG est amené à conduire des missions pluridisciplinaires dans un grand nombre de domaines : paysages, gestion des espaces naturels, agriculture durable, transition écologique et énergétique, accueil et sensibilisation en s'appuyant sur deux équipements (la Maison du castor et la Maison des gorges du Gardon) ...

Pour plus d'informations sur les missions du Syndicat mixte, consulter le site internet  
[www.gorgesdugardon.fr](http://www.gorgesdugardon.fr)

## Missions confiées :

Le SMGG souhaite recruter un ou une stagiaire dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ancienne carrière de Dions en vue de sa renaturation. Le parti pris d'aménagement pourra être réinterrogé par l'étudiant au regard des éléments issus du diagnostic, des contraintes pesants sur le site et des propositions faites par les acteurs locaux (Maire, DREAL, DDTM, EPTB, associations locales...).

Le ou la stagiaire sera encadré(e) par le chargé de mission « Paysage et développement local » du SMGG. Il ou elle aura pour mission de mener à bien les actions suivantes :

- Réaliser des recherches bibliographiques et webographiques sur la renaturation d'anciennes carrières : règlementation en vigueur, méthode, résultats, etc. ;
- Réaliser un diagnostic (cadre juridique, foncier, nature des matériaux, exposition aux risques naturels, topographie, relevés floristiques...).
- Solliciter l'expertise des acteurs locaux sous forme d'entretien ou de réunions de travail
- Définir les enjeux inhérents à ce site et proposer des orientations d'aménagement ;
- Elaborer plusieurs scénarios (au moins 2) d'avant-projet d'aménagement pour le site de l'ancienne carrière,
- Rédiger une note explicative sur l'étude menée, récapitulant l'état des lieux, les enjeux et les différents choix retenus pour les scénarios d'aménagement, en vue d'une transmission aux futurs prestataires de la mission de maîtrise d'œuvre.

Le ou la stagiaire pourra également être amené à participer aux différentes réunions et ateliers en lien avec le Projet de Grand Site de France.

Le ou la stagiaire pourra, dans le cadre de l'aménagement du site de l'ancienne carrière ou dans celui de la candidature au label, être amené(e) à rencontrer et/ou travailler avec divers acteurs et partenaires du territoire local, régional ou national : techniciens (dont les agents du SMGG), élus, habitants, acteurs socioprofessionnels, inspectrice des sites, membres du Réseau Grand Site de France, etc.

## Profil recherché :

- **Formation :** Étudiant en dernière année de formation (bac +5) en lien avec le paysage et l'aménagement (écoles de paysage, M2 aménagement du territoire, M2 dans le domaine de l'environnement, etc.).
- **Savoir-faire :**
  - Capacité à chercher l'information et à la synthétiser ;
  - Bonne compréhension des logiciels informatiques de bureautique (suite Office), de cartographie (QGis) et de la suite Adobe (InDesign, Illustrator, Photoshop) ;
  - Attrait et bases sur les questions de renaturation, de préservation de la biodiversité et d'écologie au sens strict ;
  - Capacité à formuler un projet d'aménagement cohérent avec le territoire et ses enjeux ;
  - Capacités de dessin et expériences associatives appréciées.
- **Savoir-être :**
  - Travail en autonomie et capacité à rendre compte ;
  - Rigueur et organisation dans la méthodologie de travail ;
  - Capacité à travailler en équipe (groupes de travail, échanges avec les partenaires, etc.).

## Conditions du stage :

- Stage de 6 mois de mars à août 2025
- Indemnités de stage selon réglementation en vigueur
- Poste informatique
- Possibilité de logement si place disponible (moyennant participation 150€)
- Véhicule de service
- Permis B nécessaire : déplacements sur le terrain nécessaires (l'utilisation du véhicule personnel peut être demandée avec défraiement)
- La/le stagiaire sera accueilli.e dans les locaux du Syndicat Mixte des Gorges du Gardon :
  - Maison des gorges du Gardon
  - Adresse postale : 2 rue de la Pente – Hameau de Russan – 30190 STE ANASTASIE

Tel et Fax : 04.48.27.01.00 – 06 21 82 14 85

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 15/02/2026 à : [m.reymond@gorgesdugardon.fr](mailto:m.reymond@gorgesdugardon.fr)

**Les entretiens seront menés au fur et à mesure de la réception et de l'analyse des candidatures. La sélection du candidat pourra donc être réalisée avant la fin de la période de candidature.**